Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 635f07
Tel: +33 (0)3 88 41 25 60
Fax:+33 (0)3 88 41 39 11
pressunit@coe.int
internet: www.coe.int/press

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Une nouvelle publication du Conseil de l'Europe fait le point sur la légalité de la détention sur la base de Guantánamo Bay

Strasbourg, 01.10.2007 - Quels sont les droits des personnes détenues par les Etats-Unis sur la base de Guantánamo Bay? Quelle est la légalité de leur détention? Faut-il envisager un développement des conventions de Genève et une évolution du droit international ?

La nouvelle publication du Conseil de l'Europe, *Guantánamo : une violation des droits de l'homme et du droit international ?**, présente l'enquête de l'Assemblée parlementaire et l'avis juridique de la Commission de Venise, deux organes du Conseil de l'Europe.

L'ouvrage, publié en français et anglais*, dénonce, notamment à travers des témoignages d'ex-détenus, le sort des prisonniers en Afghanistan et à Guantánamo Bay et le traitement qui leur est infligé. Il invite également à une réflexion sur l'évolution nécessaire du droit international dans ce domaine.

Ce livre est le premier titre de la nouvelle collection « Point de vue – Point de droit», lancée par le Conseil de l'Europe. L'objectif de cette collection est de rassembler, dans un même ouvrage et sur un thème d'actualité, les positions de l'Assemblée parlementaire et de la Commission de Venise.

Le prochain titre à paraître aura pour sujet : les détentions secrètes et les transferts illégaux de prisonniers en Europe

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est l'organe moteur de la coopération européenne, représentant les 47 parlements nationaux des Etats membres de l'Organisation.

La Commission européenne pour la Démocratie par le Droit (appelée Commission de Venise) est un organe consultatif sur les questions constitutionnelles.

*** Point de vue – Point de droit : Guantánamo (parution le 1er octobre)**
ISBN 978-92-871-6293-9, 120 pages, 13€
*** Point of view - Point of Law : Guantánamo**
ISBN 978-92-871-6294-6, 120 pages, 13 €

Le livre est disponible en service de presse à l'adresse publishing@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.